

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1894

CINQUANTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1894

## RECHERCHES NUMISMATIQUES.

---

DEUXIÈME ARTICLE (1).

PLANCHE I.

---

### I

GROS A LA COURONNE DE JEAN DE LUXEMBOURG,  
COMTE DE LIGNY.

Le temple tournois surmonté d'une couronne ;  
TVRONVS × CIVIS. Le tout dans une bordure  
de douze fleurs de lis.

*Rev.* Croix brève et pattée. Légende intérieure :  
✧ DE LIRE I · COMES. Une sorte de petit  
cornet devant la lettre I.

La légende extérieure est celle des gros tournois  
ordinaires.

Ancienne collection Delattre, à Cambrai.  
Pl. I, n° 1.

Le prototype du gros tournois à la couronne a  
été émis par le roi de France Jean le Bon. L'or-  
donnance du 14 avril 1361 décrète que ces gros :  
« auront cours pour 12 d. parisis la pièce, qui  
» seront à 12 d. de loy A. R., et de 7 s. de poids (2)

(1) Voir *Revue belge*, 1890, pp. 270-287.

(2) 84 pièces.

» au marc » (1). Leur fabrication prit fin le 20 mai 1362.

La légende du gros de Ligny — pièce dont nous devons la connaissance à l'obligeance de M. Maxe-Werly — peut se lire : *Comes de Linei*, ou plus probablement : *I. Comes de Line*, pour : *Iohannes comes de Linei*.

Nous croyons donc pouvoir donner cette rare monnaie au comte Jean de Luxembourg, mort en 1364, dont on connaît déjà, au titre de comte de Ligny, un écu d'or au Saint Pierre (2), copié des Pieters brabançons de Jeanne et de Wenceslas.

## II

### DOUBLE GROS BOTDRAGER FRAPPÉ A BÜDERICH PAR LE COMTE DE CLÈVES ADOLPHE III.

Dans un précédent article nous avons fait connaître trois variétés du rare botdrager forgé à Clèves par Adolphe III de la Marck (1368-1394) (3). Grâce à notre excellent confrère M. Roest, il nous est donné de publier aujourd'hui un nouveau double gros, au même type, du comte Adolphe de Clèves, émis cette fois à Büderich. En voici la description :

ADOLPHVS... GRAT... .ENSIS. Dans un

(1) DE SAULCY, *Histoire monétaire de Jean le Bon*, p. 126, pl. VI, n° 98.

(2) POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, pl. CLX, n° 17.

(3) *Revue belge de numismatique*, année 1891, pp. 223-231.

entourage de treize arcs de cercle, un lion assis, la tête couverte du heaume des de la Marck.

*Rev.* . . . ENOIC . . . . VI : VENIT : IN : N . . . . DO. Légende intérieure : ✠ MONETA : BODERIENSI. Au centre, une croix feuillue.

Double gros.

Collection Roest, à Leyde.

Pl. I, n° 2.

Büderich, sur le Rhin, est une petite ville qui faisait autrefois partie du comté de Clèves. Elle appartient aujourd'hui à la Prusse rhénane, régence de Düsseldorf, cercle de Mörs, et compte environ 3,000 habitants. Le n° 6834 du catalogue Garthe mentionne un gros tournois : MONETA : BVDE qui y aurait été battu par le comte Jean (1347-1368), prédécesseur immédiat d'Adolphe de la Marck.

### III

#### QUART DE GROS DE PHILIPPE LE BEAU POUR LA HOLLANDE.

Ecu à cinq quartiers sous une couronne : ✠ PHS  
✠ TRCI ✠ D ✠ TVS ✠ COM ✠ hO ✠.

*Rev.* Croix ornée, coupant la légende. Une rosace, marque de l'atelier de Dordrecht, au centre : PhE — ? SV — ✠ IN ✠ — NOB.

Quart de gros.

Collection de Witte.

Pl. I, n° 3.

Variété intéressante par la légende du revers

et aussi par la forme de la croix; voyez la pièce reproduite par van der Chijs, planche XXIII, n° 42, des *Munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland*.

## IV

## DENIER DE CUIVRE DES ÉTATS DU TOURNAISIS.

Buste couronné de Philippe II à droite :  $\text{P} \text{H} \text{S} \cdot$   
 $\text{OG} \cdot \text{HISP} \text{z} \text{ REX} \cdot \text{D} \cdot \text{TOR}$ .

Rev. Écu couronné. PACE ET IVSTITIA.

Cuivre.

Collection du V<sup>e</sup> B. de Jonghe.

Pl. I, n° 4.

Les États du Tournaisis frappèrent monnaie à la légende PACE ET IVSTITIA du 20 octobre 1578 au 16 décembre 1581 (1).

Le compte du maître de la Monnaie, Simon de Malines, porte :

. . . . .  
*Ledit maistre a encores faict forger et monnoyer en deniers de cuyvre de 11<sup>e</sup> IIII pieches en taille au marcque poix de Troie, aians cours pour deux mytes monnoyes de Flandre ou trois mytes de Brabant, la quantite de 11<sup>e</sup> LXXXVI marques III onsses; scissale II marques III onsses, pour la boitte 11<sup>e</sup> XXXVI pieches, scissales rabbatues rest net 11<sup>e</sup> LXXXIII marques (2).....*

(1) A. DE WITTE, *Numismatique des États du Hainaut et des États du Tournaisis*.

(2) *Archives générales du royaume. Acquits de la Chambre des Comptes, à Lille, n° 1613.*

C'est-à-dire qu'il fut fabriqué environ 57,936 de ces deniers de 2 mites de Flandre. C'est la plus petite monnaie qu'aient frappée les États. On ne la connaît d'ailleurs que pour le Tournaisis. Des exemplaires en existent aux musées de Tournai et de Valenciennes.

## V

BILLON D'ARGENT DUR D'ALBERT ET ISABELLE,  
FORGÉ A LUXEMBOURG.

Croix fleuronée : ✠ ALBERTVS ET ELISABET D GR.

*Rev.* Écu couronné accosté de la date 16-16 : ·  
ARC ··· AVST DVC BVR ··· LVX.

Billon.

Cabinet de l'État belge (1).

Pl. I, n° 5.

Du 18 février 1616 au 25 décembre 1617, l'atelier de Luxembourg fournit des pièces de 48, 24, 12, 6, 3, 1 et 1/2 stuyvers, ainsi que des oortkens d'argentdur ou liards d'argent.

Nous n'avons à nous occuper que de ces deux dernières monnaies.

D'après le compte des maîtres Adriaen Franssen et François Adriaenssen son fils, il fut livré à la circulation 4,120 demi sols de 246 au marc et de 2 deniers 15 grammes en aloi, et 1,420 liards

(1) Catalogue Maillet, n° 1729. La pièce y est indiquée comme liard d'argent.

d'argent de 343 au marc et d'un denier 18 grains en aloi (1).

Les demi-sols pesaient donc 0.955 et les liards d'argent environ 0.70. Or, la monnaie que nous venons de décrire pèse 0.84. Elle est cependant au type des liards : les demi-sols dans les autres provinces belges ont les armes en plein champ et une tout autre croix au revers. Faut-il attribuer l'excès de poids à une négligence de fabrication? Le type des demi-sols n'était-il pas le même à Luxembourg que dans les autres ateliers monétaires des Pays-Bas espagnols? Ce sont là des questions que nos confrères luxembourgeois résoudront, sans doute, mieux que nous.

## VI

### JETONS AYANT COURS COMME MONNAIE.

Tous les numismates connaissent les jetons frappés à Anvers, en 1666, à l'effigie de Charles II enfant, au titre de duc de Brabant, et au revers du Phénix renaissant de ses cendres sous l'heureuse influence d'un soleil levant (2).

Le *Manuscrit de Denis Waterloos*, conservé à la bibliothèque royale, et le *Registre aux affaires des Monnaies*, archives générales du royaume, chambre des comptes, n° 580, nous apprennent que ces

(1) *Archives générales du royaume. Chambre des Comptes*, reg. n° 18096.

(2) VAN LOON, édit. franç., t. II, p. 514. — DUGNOLLE, nos 4219-4221.

pièces eurent cours comme monnaie. Elles furent distribuées au peuple, à Bruxelles, par le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, le 25 février 1666, à l'occasion de l'inauguration du roi Charles II, en qualité de duc de Brabant.

Il en fut frappé 276 en or, à 22 carats d'aloï, d'une valeur coursable de 34 sous, et 3,510 en argent, à 11 deniers 8 grains de fin, celles-ci de trois modules différents. Les grandes, au nombre de 1,125, valaient chacune 10 sous; les moyennes — 1,035, — chacune 6 1/2 sous; les petites — 1,350 — chacune 3 1/2 sous. On employa en tout pour cette fabrication 50 marcs d'argent, estimés 1,123 florins 2 1/2 sous.

Les jetons d'or sont encore à retrouver, ils sont bien certainement du module des plus petits des jetons d'argent.

Il existe des jetons d'inauguration au même type pour la Flandre, frappés aussi à l'atelier d'Anvers, et dont un exemplaire, en or, existe dans la collection de notre ami et confrère M. Van Dijk van Matenesse, bourgmestre de Schiedam (1).

(1) DUGNOLLE, nos 4222, 4223 et 4224. Le jeton d'or est identique au jeton d'argent, décrit sous le n° 4224. Le cabinet de l'État, à Bruxelles, possède un exemplaire en vermeil du plus petit des jetons d'argent pour le Brabant.

Au sujet des jetons courant comme monnaie, voy. PINCHART, *Compte des jetons fabriqués pour être jetés au peuple lors des joyeuses entrées de Philippe II, en 1549. Revue belge*, t. XVI, pp. 305-306.



## VII.

## MÉMOIRE DÉCHOIT DE BOIRE.

Nous terminerons par un jeton qui est de bon conseil.

Écu écartelé de France-Dauphiné MEMORE  
 \* DE \* COI \* DE \* BOIRE \*

Rev. Croix feuillue : \* MEMORE \* DE \*  
 BOIRE \*

Cuivre jaune.

Collection de Witte.

Pl. I, n° 6.

*Mémoire déchoit de boire* se rapproche fort du  
 dicton flamand

Drinken doet de zinnen zinken.

Ne buvons donc pas... si nous voulons garder  
 le souvenir, cette dernière jouissance de ceux qui  
 ont longtemps vécu.

ALPHONSE DE WITTE.

Bruxelles, Août 1893.

---



1



2



3



4



5



6

